Image not found or type unknown

# Apres retrait de ma plainte dois je tout de même me présenter à..

Par **Simplementmoi**, le **31/05/2015** à **00:52**

Bonjour, il y a 3jours de sa j'ai reçu un courrier du tribunal m'invitant à venir à l'audience contre mon ex. Un peu plus d'information en février j'ai porter plainte contre mon ex pour violence puis j'ai retirer ma plainte car il me mettais la pression . Ceoendant malgres mon retrait de plainte le procureur a décidé de le poursuivre tout de même . Il est donc convoquer au tribunal dans quelque jours et j'ai donc reçu un courrier m'invitant à venir à l'audience pour y être entendu en tant que victime . J'aimerais savoir pourquoi j'ai reçu se courrier malgres mon retrait de ma plainte ? Et es ce que je dois y aller ? Désoler si ce n'est pas trop compréhensible et pour les fautes d'orthographe . Et merci par avance à ceux qui répondrons .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés